

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ADARA - Part IC

Fonds Commun de Placement géré par AMPLEGEST

Nom de l'initiateur : AMPLEGEST

Code Isin : FR001400R3X0

Site internet : www.amplegest.com

Devise du produit : Euro

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPLEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : ADARA est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

Objectifs : Ce Fonds a pour objectif d'offrir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return EUR (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée (5 ans) grâce à une gestion de stock picking tout en intégrant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.

La stratégie d'investissement repose sur la sélection de valeurs, autorisant une forte autonomie dans le choix des investissements. C'est une gestion active dite de stock picking qui repose sur une analyse des fondamentaux des entreprises et qui peut s'éloigner significativement de l'indice de référence du fonds. L'univers d'investissement du fonds comprend :

- Les émetteurs domiciliés en Zone Euro dont la capitalisation boursière est supérieure à 750 millions d'euros dont le volume quotidien moyen échangé sur les trois derniers mois dépasse 1 million d'euros (cela représente environ 500 titres).
- Le fonds pourra également investir au-delà des valeurs comprises dans l'univers défini ci-dessus dans la limite de 10% de l'actif net. Les valeurs hors univers d'investissement feront l'objet d'une analyse ESG.

Les investissements sont sélectionnés au terme du processus suivant :

- Filtre au sein de l'univers retenu permettant de sélectionner les meilleures idées potentielles d'investissement pour le portefeuille. Ils combinent des données publiques à horizon court terme ainsi que des données propriétaires à plus long terme (modèles de valorisation interne).
- Analyse fondamentale : les valeurs retenues lors de la première étape font l'objet d'une analyse fondamentale destinée à confirmer ou à infirmer la sous-évaluation apparente. Cette analyse porte sur le positionnement de l'entreprise et ses produits, la qualité de son management, sa structure financière, ses perspectives de croissance, ...

• Analyse extra-financière des valeurs de l'univers d'investissement après élimination des valeurs exclues conformément aux politiques internes. A l'issue de cette analyse, on obtient pour chaque valeur une note ESG (-4 étant une faible qualité extra-financière, +4 étant une forte qualité extra-financière). L'analyse ESG des valeurs est réalisée grâce à un outil propriétaire multi factoriel de notation extra-financière constitué des trois piliers E, S et G et composé de nombreux critères parmi lesquels notamment l'empreinte carbone, le taux de rotation du personnel, l'indépendance du président au comité d'audit etc. Le fonds s'assure en permanence que le taux d'analyse ESG des valeurs incluses dans le portefeuille (hors dérivés, OPCVM obligataire labellisé et liquidités) est supérieur à 90%. Le fonds a un double objectif : afficher une note moyenne ESG du portefeuille supérieure à la note de l'univers d'investissement

après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées (approche en amélioration de note), et atteindre un niveau minimum d'investissement durable de 20%.

L'approche retenue pour construire l'analyse ESG présente plusieurs limites : la disponibilité et la qualité des données ESG fournies par les sociétés, la dépendance à un fournisseur externe ainsi qu'un biais de notation du pilier évolutif qui ne récompense pas les sociétés déjà bien notées et qui ne progressent plus. Le fonds n'a pas le label ISR.

Le fonds est investi à hauteur de 75% minimum en actions et titres éligibles au PEA et est exposé à hauteur de 60% minimum en actions de la zone euro. Dans la limite de 10%, le fonds peut investir sur les marchés hors de la zone euro. Le risque de change est de 10%. L'exposition au risque actions sera comprise entre 60% et 110%, compte tenu des opérations d'emprunt d'espèces. Le fonds ne sera pas exposé aux pays émergents. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations ne dépassera pas 20% dont 10% en petites capitalisations (petites capitalisations inférieures à 1 milliard, moyennes capitalisations inférieures à 5 milliards).

Le fonds se réserve la possibilité d'être exposé dans la limite de 25% de l'actif, afin de gérer la trésorerie, en titres obligataires ou monétaires, de tous secteurs et de tous types d'émetteurs : emprunts d'Etat ou garantis ou assimilés ou emprunts privés de toutes capitalisations. Les investissements sont constitués de titres appartenant à la catégorie « Investment grade », c'est-à-dire de notation minimum BBB- (agences Standard & Poor's et Fitch) ou Baa3 (agence Moody's) ou jugées équivalentes par la société de gestion, et dans la limite de 20% maximum de l'actif net en émissions High Yield/ spéculatives (notations inférieures à BBB- ou Baa3) ou non notées. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et +3.

Le fonds se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou action d'OPCVM/FIA de droit français et d'OPCVM de droit européen, y compris des trackers.

Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou par une autre société qui lui est liée.

Indicateur de référence : Indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return EUR (dividendes réinvestis).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés d'actions et de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

Dépositaire : CACEIS Bank

Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.91% avant déduction des coûts et de 1.93% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.02% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	99 €
Coûts de transaction	0.18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return EUR(dividendes réinvestis).	13 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPLEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : [https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/adara/shares/fr001400r3x0-ic](http://www.amplegest.com/fr-FR/funds/adara/shares/fr001400r3x0-ic)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : [https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable](http://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable)

Le fonds est classifié catégorie « Article 8 » au sens du Règlement « SFDR » car il promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.